



prevention,
preparedness,
response to
natural
and man-made
disasters

للوقاية
من الكوارث الطبيعية
والناجمة عن النشاط البشري
والاستعداد
والاستجابة لها

prévention,
préparation,
réponse
aux désastres
naturels et
humains



Rome, le 11 juillet 2012

COMMUNIQUE DE PRESSE

Programme PPRD South : un atelier pour affronter la gestion des crises migratoires en Méditerranée

Le 16 et 17 juillet 2012 vingt-cinq fonctionnaires de protection civile de 11 pays méditerranéens rencontreront à Tunis des experts internationaux provenant du Mécanisme de Protection Civile de l'UE, du Haut Commissaire des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR), du Bureau des Nations Unies pour la Coordination des Affaires Humanitaires (OCHA) et de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM). Les présents seront invités à examiner les possibles scénarios liés aux crises migratoires en Méditerranée et à proposer des moyens pour atteindre un meilleur niveau de collaboration entre les autorités de protection civile de la région et entre ces dernières et les acteurs humanitaires internationaux.

L'atelier, organisé par le Programme PPRD South qui est financé par l'UE, sera ouvert par Chokry Ben Jannet, Directeur Général de l'Office National de Protection Civile de la Tunisie, Françoise Millecam, Chef de Coopération auprès de la Délégation UE en Tunisie et Pierluigi Soddu, Directeur Exécutif du PPRD South.

Un atelier récent de l'OIM a reconnu que les grands mouvements migratoires inattendus causés par les conflits, les catastrophes naturelles ou technologiques et les changements climatiques représentent désormais un défi croissant pour les Etats, la société civile et les organisations internationales. Selon l'OIM "Les crises et les déplacements ne sont pas des phénomènes nouveaux et les principaux éléments déclencheurs restent généralement les mêmes. Néanmoins, l'ampleur des catastrophes, les mouvements massifs de population qu'elles tendent à produire et la complexité de ces mouvements mettent à rude épreuve les mécanismes d'intervention actuels".

Pendant la première journée de travail, la Protection Civile tunisienne illustrera les leçons tirées de la gestion de la crise humanitaire causée par le flux massif de réfugiés qui cherchaient abri et protection du conflit en Libye en 2011. L'arrivée de plus de 350.000 réfugiés demandant abri, eau et nourriture, traitements médicaux, assistance pour le rapatriement ou une nouvelle patrie, a posé des défis sans précédents au système de protection civile tunisien.

Lors du débat en salle, les participants tâcheront d'assigner les rôles spécifiques aux différentes agences nationales et internationales engagées dans la fourniture d'assistance et de protection aux populations affectées par une crise migratoire et examineront les mesures organisationnelles potentielles pour améliorer la coordination parmi les différents acteurs nationaux et internationaux impliqués. Pendant la deuxième journée de l'atelier, on affrontera les aspects opérationnels de la gestion des crises migratoires, notamment les outils et les meilleures pratiques de planification des abris temporaires, de gestion des camps et des standards minimums d'assistance.

Ce projet est financé par l'Union européenne

Un projet réalisé par le "Consortium de Gestion du PPRD South" regroupant le Département de Protection Civile italienne, le chef de file, les Autorités de Protection Civile algérienne, française et égyptienne ainsi que la Stratégie Internationale des Nations Unies pour la Prévention des Catastrophes (UNISDR).

Via Ulpiano, 11
c/o Dpt. Protection Civile italienne – 00193 – Italie
Tel: +39 06 6820 2674 – Fax: +39 06 6820 2811 –
www.euromedcp.eu

La Commission européenne est l'organe exécutif de l'UE.

"L'Union européenne est constituée de 27 Etats membres qui ont décidé de mettre graduellement en commun leur savoir-faire, leurs ressources et leur destin. Ensemble, durant une période d'élargissement de 50 ans, ils ont construit une zone de stabilité, de démocratie et de développement durable tout en maintenant leur diversité culturelle, la tolérance et les libertés individuelles.

L'Union européenne s'engage à partager ses réalisations et ses valeurs avec les pays et les peuples au delà de ses frontières."



prevention,
preparedness,
response to
natural
and man-made
disasters

للوقاية
من الكوارث الطبيعية
والناتجة عن النشاط البشري
والاستعداد
والاستجابة لها

prévention,
préparation,
réponse
aux désastres
naturels et
humains



Selon l'HCR, dans les dernières années le monde a été témoin d'une intensification du nombre de réfugiés et de personnes déplacées dans leur propre pays à cause de guerres et de catastrophes naturelles. Le rapport HCR 2012 a calculé 15,4 millions de réfugiés au total, 27,5 millions de personnes déplacées et 840.000 personnes en attente d'obtenir le statut de réfugiés. Dans l'ensemble la moitié sont des enfants.

Le Programme PPRD South se réalise dans la période 2009-2012 et est financé par l'Union européenne à hauteur de 5 millions euros, il a pour objectif de supporter la coopération internationale pour le renforcement des capacités de Protection Civile entre l'Union européenne, les pays partenaires Méditerranéens et Balkaniques. Le présent atelier fait suite à un atelier organisé par le PPRD South à Tunis en novembre 2011 sur le thème « *une Protection Civile renforcée pour mieux gérer les urgences et servir les citoyens de la Tunisie démocratique: leçons tirées de la crise des réfugiés libyens* ». Les principaux résultats de l'atelier seront publiés sur le site Internet du projet : www.euromedcp.eu.

Pour davantage d'informations, veuillez contacter: Alessandro Candeloro, +39 349 0850931, info@euromedcp.eu

Ce projet est financé par l'Union européenne

Un projet réalisé par le "Consortium de Gestion du PPRD South" regroupant le Département de Protection Civile italienne, le chef de file, les Autorités de Protection Civile algérienne, française et égyptienne ainsi que la Stratégie Internationale des Nations Unies pour la Prévention des Catastrophes (UNISDR).

Via Ulpiano, 11
c/o Dpt. Protection Civile italienne – 00193 – Italie
Tel: +39 06 6820 2674 – Fax: +39 06 6820 2811 –
www.euromedcp.eu

La Commission européenne est l'organe exécutif de l'UE.

"L'Union européenne est constituée de 27 Etats membres qui ont décidé de mettre graduellement en commun leur savoir-faire, leurs ressources et leur destin. Ensemble, durant une période d'élargissement de 50 ans, ils ont construit une zone de stabilité, de démocratie et de développement durable tout en maintenant leur diversité culturelle, la tolérance et les libertés individuelles.

L'Union européenne s'engage à partager ses réalisations et ses valeurs avec les pays et les peuples au delà de ses frontières."